

Un gisement de fossiles : au-dessus de Grandevent et wuelwues erratiques du haut Jura

Autor(en): **Gander, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **31 (1895)**

Heft 118

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous ne pensons donc pas que l'érection des menhirs puisse être attribuée à l'époque des druides,

Dans le canton de Vaud, nous ignorons s'il existe d'autres pierres levées que celles du district de Grandson. Il en reste, peut-être, couchées, comme le monolithe des « Echatelards ».

D'autres ont pu être détruites et utilisées comme pierres à bâtir.

Sauf les menhirs de Corcelles, placés dans un charmant valon, au pied des derniers contreforts du Jura, ceux de Bonvillars et Grandson, ainsi que l'indiquent les photographies, sont et étaient dressés au sommet de monticules, d'où l'on jouit d'un panorama magnifique.

Nous avons cherché à interroger ces témoins muets des civilisations primitives disparues; ils sont dignes de notre respect. Si nous pénétrons dans les cimetières de toutes les villes et de tous les villages actuels, qu'y voyons-nous : des dolmens, des alignements, des cromlechs, sous forme d'entourages de tombes et des menhirs.

Les dolmens et les menhirs, sous une forme plus grossière et plus grandiose que nos tombes d'aujourd'hui, devaient être des monuments destinés à perpétuer le souvenir des morts illustres et à affirmer la croyance de toute une race à l'immortalité.

Grandson, juin 1895.

UN GISEMENT DE FOSSILES

au-dessus de Grandevent et quelques erratiques du haut Jura

par **S. GANDER**

L'année dernière, j'appris par un maçon chargé de la réparation d'un chemin de forêt au-dessus de Grandevent, qu'à l'endroit où il avait fait ce travail se trouvaient des fossiles en abondance.

Sachant combien il faut souvent chercher pour découvrir un de ces gisements, malgré leur affleurement fréquent sur le versant S.-E. de notre Jura, je me rendis à l'endroit indiqué. Il y a là, en effet, et en grande abondance, des représentants de la faune du purbeckien : beaucoup de térébratules faciles à ex-

traire, des nérinées, des huîtres, des bélemnites, etc.; ces dernières plus rares, cependant. J'ai tenu à signaler ce gisement aux amateurs pour leur éviter des recherches et fatigues inutiles.

Un autre objet que je désire également signaler est le suivant: Il y a quelques années déjà, j'avais remarqué la présence, sur certains points du haut Jura, de terrains erratiques des Alpes, qui s'élèvent sur le flanc S. du Chasseron, jusqu'à une altitude de 1400 mètres environ. (On ne peut qu'évaluer cette hauteur au juger, par l'examen du sommet, qui est coté.) C'est une boue glaciaire qui contient, en plus ou moins grande abondance, des cailloux arrondis et polis, consistant en débris roulés de roches siliceuses et spathiques, parmi lesquels on rencontre aussi quelques cailloux, également arrondis, provenant de roches métamorphiques. On chercherait en vain, à cette altitude, des débris de roches alpines simplement cassés, directement tombés sur le glacier et amenés tels; ces débris ne se trouvent guère qu'à une altitude voisine de 1200 mètres.

Le dépôt des cailloux roulés le plus étendu se trouve à l'entrée du vallon de la Vaux, à la Rondelaire, et au-dessus de la montagne de la Combaz. On en rencontre encore des spécimens dans les forêts des Joux, au-dessus de Mauborget, puis, sur une longueur de deux ou trois kilomètres, on n'en trouve plus, jusqu'à ce qu'on rencontre ceux du versant du Chasseron, dans la Joux de Bullet, au-dessus de ce village.

Quant aux gros blocs, brisés simplement, de granites, gneiss et micaschistes, comme je l'ai dit, on n'en trouve que plus bas. Ils ne dépassent guère la hauteur des Rasses, où on en a taillé récemment comme pierre de construction.

Il résulte donc de cette constatation que les débris morainiques des moyennes et des basses Alpes sont arrivés plus haut dans le Jura que les débris des Alpes supérieures.

On constate aussi que, généralement, sur les flancs inférieurs du Jura, les débris des hautes Alpes sont superposés à ceux qui ne sont composés que de cailloux roulés, soit ceux des Alpes inférieures.

Je pense donc que ces derniers sont arrivés les premiers, mais il y a plus; puisqu'ils ont atteint une altitude plus élevée que les autres, il faut qu'à l'époque de leur dépôt le Jura ait été moins élevé qu'il ne l'était lors du dépôt des débris des hautes Alpes. Il doit donc s'être écoulé une période considérable entre ces deux dépôts, période pendant laquelle les glaciers furent

sans doute retirés. Conséquemment, ces faits paraissent vérifier l'opinion qu'il y a eu au moins deux époques glaciaires dans nos contrées.

Sans avoir la prétention de considérer cette manière de voir pour la seule vraie, je pense qu'il y a là tout un champ d'études pour Messieurs les géologues qui s'occupent spécialement des glaciers. Je me contente donc de leur signaler la chose, en vous priant, Messieurs, d'excuser la brièveté de ma communication, brièveté qui résulte du nombre de celles qui restent à entendre.

LA PNEUMONIE VERMINEUSE CHEZ LE LIÈVRE

(LEPUS TIMIDUS)

PAR

Emile YUNG, professeur.

Durant l'hiver 1894-95, une épidémie meurtrière a frappé les lièvres dans le domaine de Ripaille, près de Thonon (H^{te}-Savoie). Leurs cadavres furent ramassés par centaines, à la surface du sol, dans le voisinage des habitations dont les malades se rapprochaient avant de mourir, donnant tous les signes de l'asphyxie. Trois cadavres furent envoyés à M. Yung, qui les autopsia. Leurs organes paraissaient normaux, à l'exception des poumons. Ces derniers présentaient les caractères pathologiques de la strongylose ou pneumonie vermineuse. La trachée et les bronches renfermaient de petits Nématodes, amassés par places en telle quantité que les bronches en étaient obstruées. M. Yung en a fait circuler plusieurs exemplaires, ainsi que des dessins pris à la chambre claire.

Voici les caractères de ces Nématodes, appartenant au genre *Strongylus* : Corps gris ou légèrement jaunâtre, capillaire, visible seulement sur un fond noir. Cuticule nettement striée transversalement. Extrémité antérieure effilée, dépourvue de lèvres, de papilles ou autre armature. Bouche petite, souvent imperceptible. Œsophage extrêmement étroit, souvent caché par des granulations. Extrémité postérieure du mâle en forme de cloche globuleuse, limitée par deux replis lamelleux soutenus par cinq paires de côtes latérales et une côte postérieure, précédée par